

Québec, le 30 mars 2001

Monsieur Pierre Laflamme
Porte-parole
Projets de construction de l'axe McConnell-Laramée
Ministère des Transports du Québec
170, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5^e étage
Hull (Québec) J8X 4C2

Objet : Demande d'information concernant la justification des bretelles d'accès
prévues à la Promenade de la Gatineau

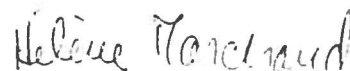
Monsieur Laflamme,

Afin de compléter son analyse, la commission chargée d'examiner le projet de construction de l'axe McConnell-Laramée apprécierait que vous répondiez à la question suivante :

- Étant donné la flexibilité que semblent permettre les carrefours giratoires et les impacts importants que génèreraient les bretelles d'accès prévues à la Promenade de la Gatineau, la commission aimerait savoir si le promoteur a étudié l'hypothèse d'assurer le lien entre le boulevard projeté et la Promenade par le moyen d'un carrefour giratoire. Si oui, quelles sont les raisons pour lesquelles vous avez rejeté l'hypothèse.

La commission vous remercie à l'avance de votre promptitude habituelle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Laflamme, l'assurance de mes meilleurs sentiments.



Hélène Marchand
Coordonnatrice du Secrétariat
de la commission